

348 délégués titulaires

ÉLECTIONS MSA Le scrutin est terminé

Merci à tous
pour votre
mobilisation !



La **MSA (Mutualité sociale agricole) Alpes-Vaucluse** vient de procéder à l'élection de ses délégués titulaires pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Vaucluse. En tout, 348 délégués ont donc été élus pour 5 ans par les 14 694 représentants du monde agricole (soit 25,49% des électeurs) lors de ce scrutin qui s'est déroulé du lundi 20 au vendredi 31 janvier derniers.

« Plus d'un adhérent sur quatre s'est mobilisé, se félicite Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse. C'est un résultat satisfaisant, notamment au regard du contexte difficile dans lequel s'est inscrite cette élection, où coïncident baisse des moyens alloués à la MSA pour déployer son action et crises sociales (défiance envers les institutions) et agricoles (rémunérations insuffisantes, agribashing, réglementations...). Il confirme notamment l'attachement des adhérents de la MSA Alpes-Vaucluse à leur régime de protection sociale. » A noter cette année que 31,51% des votants, soit près d'un électeur sur 3 ont fait le choix du vote en ligne. C'est en forte hausse par rapport à 2015 où ils n'étaient qu'un électeur sur 6. Ces élections, où 15 000 délégués ont été désignés au niveau national, se clôturent à l'aube de la publication d'un livre blanc portant



Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2020

les 20 propositions de la MSA pour la cohésion des territoires en France.

Objectif : jouer le rôle de relais du monde agricole et accompagner l'action des pouvoirs publics dans la reconquête des territoires annoncée pour l'Acte 2 du Gouvernement. Ces propositions concernent notamment le renforcement des actions de la MSA en faveur de l'inclusion numérique, de la lutte contre le mal-être agricole ou encore l'instauration d'un montant de pension minimal à 85% du SMIC dès cette année.